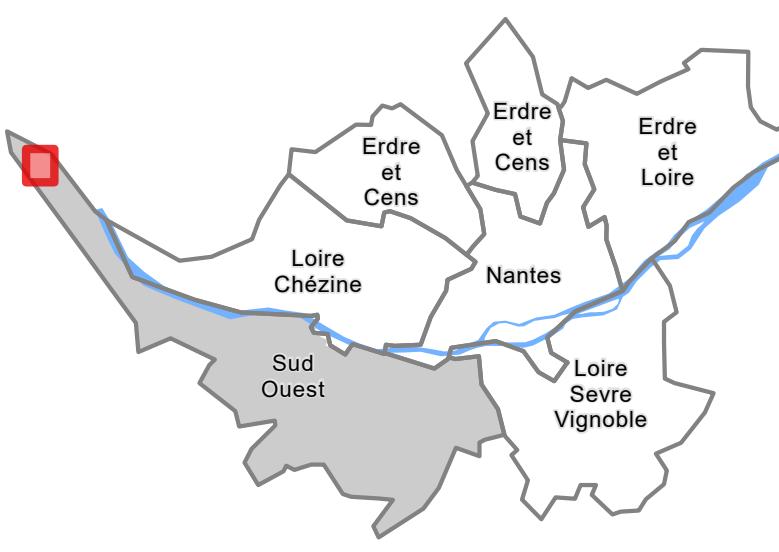


Planche F3



**Approuvé le 05 avril 2019
Modifié par procédure simplifiée le 15 décembre 2021**

établie par procédure simplifiée le 15 décembre 20

4-2 Règlement graphique

4-2-2 Plans de zonage au 1/200

Territoire(s) : Sud Ouest
Commune(s) : Le Pellerin

Légende

Destination des Sols

- NL** Zonage
 - Périmètre d'autorisation de stationnement des caravanes et des résidences démontables constituant l'habitat permanent de leurs utilisateurs

Activités économiques

- XXX : Linéaire commercial souple
 - XXV : Linéaire commercial strict

- Dérimètre ou linéaire artisanal

- Perimetre ou linéaire artisanal et/ou de services
 -  Polarité commerciale majeure

-  Polarité commerciale intermédiaire

- Polarité commerciale de proximité et centralité commerciale Nantaise

 Pôle de services

- ## Périmètre tertiaire

- ## Emplacamento Reservado

- # Emplacements Réserves

 N°
Servitude de constructibilité limitée

- Emplacement réservé pour projet d'intérêt général

- ## Emplacement réservé pour projet d'intérêt général de type flottant

Précautions en environnement aquatique

- Espace Boisé Classé (EBC)
 - Périmètres reportés

Espace Paysager

-  Zone humide (EPP)
 -  Orientation d'Aménagement et de Programmation sectorielle (OAP)
 -  Fond de plan
 -  Orientation d'Aménagement

ANSWER The answer is 1000.

GRILLE DE REPERAGE

